n° 1 août 2009

Les dossiers de la DREAL PICARDIE

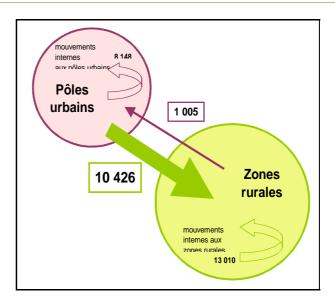
Le PTZ des villes et le PTZ des champs

De 1997 à 2007, plus de 38 000 acquisitions de logements en Picardie on été effectuées avec l'aide d'un prêt à taux zéro (PTZ). Parmi les bénéficiaires de cette aide à l'accession, près de 32 600 habitaient déjà en Picardie. Ces achats ont occasionné plus de 10 000 déplacements de zones urbaines vers des zones plus rurales. A l'inverse, un millier seulement de ruraux s'est rapproché des zones définies comme urbaines. La distance moyenne entre le logement acquis et le domicile initial est de 10 km.

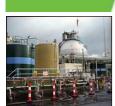
Les ménages « quittant la ville » sont plutôt ouvriers et moins souvent cadres que ceux y arrivant; ils ont des revenus inférieurs et un nombre de personnes composant le ménage plus important.

L'analyse des bénéficiaires du PTZ confirme donc que l'accession à la propriété s'accompagne le plus souvent d'un éloignement du pôle d'emploi, donc d'une augmentation des déplacements domicile-travail.

10 fois plus de PTZ accordés à des urbains qui s'installent à la campagne



Parmi les 18 600 bénéficiaires d'un PTZ qui résidaient en zone urbaine, 10 430 ont acheté en zone rurale, tandis que 8 150 ont fait le choix de rester en zone urbaine (dont 7 230 dans le même pôle). Parallèlement, 14 000 « ruraux » ont également obtenu un PTZ. Un bon millier s'est installé en ville et 13 000 sont restés à la campagne, dont 11 000 dans le même Pays de Picardie et 2 000 dans un Pays autre.











Gestion de la Connaissance et Garant environnemental Unité Statistiques



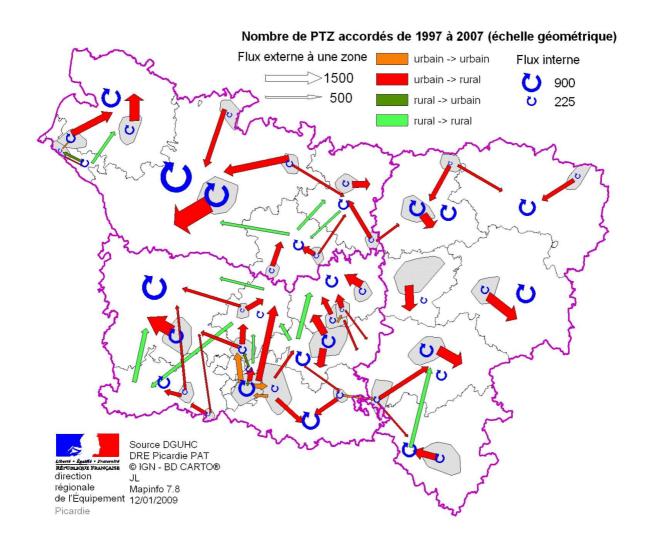
Les mobilités résidentielles urbain-rural

On remarque donc, à travers les migrations générées suite à un Le solde généré des flux entre ville et campagne est donc achat immobilier aidé par le PTZ, un « solde » de plus de 9 400 positif d'environ 28 300 personnes en faveur de l'espace rural. ménages en 11 ans en faveur des zones rurales, au détriment de la La réforme de 2005 du PTZ, l'ouvrant à l'acquisition des ville et de sa proche banlieue.

que leurs homologues faisant le chemin en sens inverse. On ménages vers des zones plus éloignées, là où l'immobilier est dénombre en effet, le jour de l'accord du prêt, en moyenne 2,95 moins cher. personnes par famille pour les premiers, contre 2,39 pour les Le taux d'achat en zone urbaine passe ainsi d'environ 20 % seconds.

logements anciens sans condition de travaux, a toutefois réduit Les ménages urbains s'installant à la campagne sont plus grands cette tendance et a ainsi permis de limiter les départs des

jusque 2004 à 33 % depuis 2005.

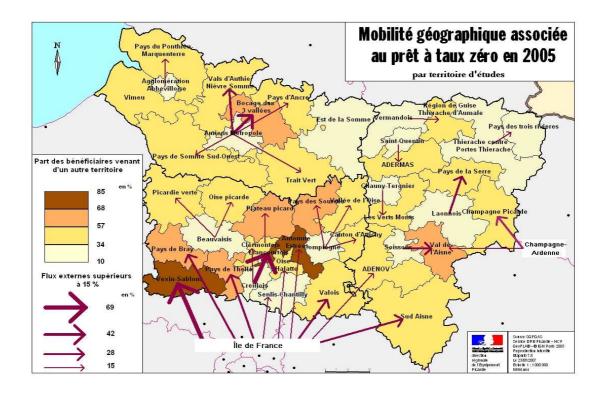


Afin de rendre la carte lisible, seuls les flux représentant plus de 6 % des PTZ accordés dans une zone, sont représentés

Outre la visualisation des flux engendrés par l'obtention d'un PTZ, En revanche, plus de 500 habitants de la Marne se sont installés plus importants des pôles urbains vers les zones rurales que dans l'Aisne (l'étalement de la zone urbaine Rémoise), tandis que l'inverse (10 426 contre 1 005 de 1997 à 2007), quels que soient ceux du Nord-Pas-de-Calais investissent dans le nord de la région, les Pays, cette carte souligne la faiblesse des mouvements les Normands de Seine-Maritime dans l'ouest picard. interdépartementaux.

Seulement 2,3 % des PTZ accordés (soit 730) concernent des pour s'installer dans le sud picard. mouvements entre les départements picards.

Les ménages d'Ile-de-France ont bénéficié de près de 4 000 PTZ



la même commune, suite à leur accession. Cette proportion passe viennent d'Île-de-France. à 25.8 % en 2005.

De manière constante, les ménages restent dans le même Ce mouvement se répercute également sur l'ensemble de la région département : 85,6 % en 2004 et 84,8 % en 2005.

Une exception cependant : la pression exercée par la frange Laonnois vers le Pays de Serre. francilienne sur le sud de l'Oise.

En 2004, environ 13,4 % des ménages bénéficiaires restaient dans quart des bénéficiaires installés sur le territoire de Vexin-Sablon

et, plus particulièrement des centres urbains vers les périphéries : du Beauvaisis vers la Picardie Verte ou l'Oise Picarde; du

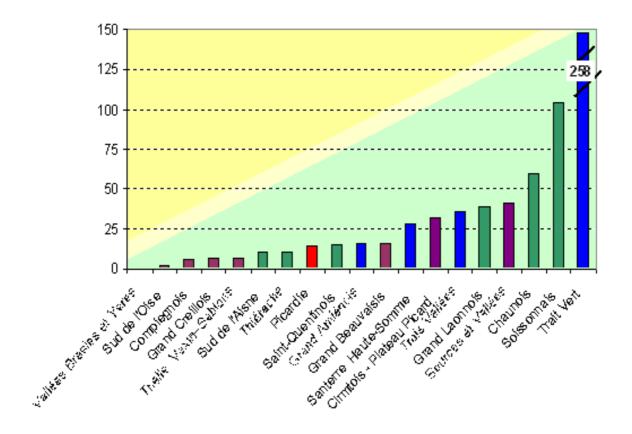
Le nouveau PTZ a, certes, permis le maintien de certains On observe un mouvement allant du sud de la région vers le nord, bénéficiaires dans les centres urbains, cependant, la fuite vers les notamment de l'Île-de-France vers le sud de l'Oise : environ trois périphéries et l'étalement dans le rural restent majoritaire.

Département d'origine	Aisne	Oise	Somme	Picardie	
Aisne	8 558	76	60	8 694	
Oise	220	12 168	198	12 586	
Somme	71	109	11 121	11 301	
Picardie	8 849	12 353	11 379	32 581	
Nord-Pas-de-Calais	108	38	211	357	
Seine-Maritime	2	63	209	274	
Marne	526	8	2	536	
Ile-de-France	731	3 308	127	4 166	
Autres départements	76	125	39	240	
Ensemble des PTZ	10 292	15 895	11 967	38 154	

Les quelque 5 900 mouvements entre deux pays différents de autre pôle d'emploi, donc à une future diminution des Picardie représentent 18 % des 32 600 déplacements enregistrés déplacements domicile-travail. entre 1997 et 2007. Les bénéficiaires d'origine « rurale » allant s'installer en zone urbaine ou périurbaine d'un autre pays En revanche, l'installation d'ex-urbains vers la campagne d'un représentent quant à eux la moitié des plus de 1 000 mouvements autre pays (à 42 % contre 30 % au sein du même) n'est pas en ce sens.

Un changement de pays, lié à une relativement plus grande installation en ville, peut être assimilable à un rapprochement d'un Ceci contribue donc à l'augmentation des migrations alternantes.

forcément liée à un changement de pôle d'emploi, mais à une habitation encore pluséloignée.



Dans ce schéma, les pays axonais sont en vert, les isariens en violet et les samariens en bleu.

Le calcul d'un indice des migrations urbaines vers rurales, Ham pour le Santerre-Haute Somme). rapporté aux migrations rurales vers urbaines, au sein d'un même pays, montre de fortes disparités au sein de la Picardie.

dénombre 14,7 qui font le chemin inverse »).

Saint-Just-en-Chaussée dans le Clermontois; enfin, Péronne et (cinq fois moins que la moyenne picarde).

En revanche, deux pôles isariens se situent, bien en-dessous de la moyenne (Compiègne et Creil avec environ 6 %). Ces deux pôles Alors qu'on compte pour toute la région un ratio d'étalement font partie de Pays de faible superficie dans lesquels les urbains urbain de 14,7 (comprendre « quand un ménage rural va achètent dans le rural des Pays voisins, les grands pôles de s'installer dans un des pôles urbains de son propre pays, on en Picardie sont très près de la moyenne régionale : entre 15 % et 15.6 %.

Ce ratio est particulièrement élevé pour des pôles d'importance Si l'on rapporte ce ratio à la proportion totale d'urbains dans la moyenne, allant de 25 à 258 (Roye et Montdidier dans le Trait population de chaque Pays, la hiérarchie reste inchangée dans Vert ; Soissons, Chauny-Tergnier-La Fère, Noyon, Ribécourt et l'étalement urbain, hormis le cas particulier du Pays du Grand-Thourotte dans le Pays Sources et Vallées; Laon, Clermont et Creillois où la population rurale totale est relativement très faible

Les bénéficiaires d'un PTZ s'éloignent en moyenne de 10 km

Pour les 32 600 bénéficiaires picards d'un PTZ ayant acheté en En revanche, les 10 800 ménages résidant en zone rurale qui ont Picardie entre 1997 et 2007, la distance moyenne entre le lieu acheté dans le rural du même pays n'ont parcouru que 6 km en de résidence initial et le logement acheté au moyen d'un PTZ moyenne : ces achats de proximité, dans une commune voisine de s'élève à 10 kilomètres. Cette moyenne recouvre d'importantes la commune de résidence initiale, représentent le tiers du total des disparités.

Les quelque 10 400 ménages qui ont quitté un pôle urbain A l'inverse, les ménages qui ont changé de pays se sont éloignés pour acheter en zone rurale se sont éloignés de près de 15 km de 23 km. Cette distance est portée à 50 km environ pour les de leur lieu de résidence initial.

PTZ distribués dans la région.

ménages en provenance d'Ile-de-France qui ont acheté en Picardie avec un PTZ.

Le profil des nouveaux ruraux

	Nbre de prêts	dont acquéreur ppal marié ou vivant en couple (%)	dont cadre et prof. Intell supérieure (%)	dont prof. Intermédiair es (%)	dont employés (%)	dont ouvriers (%)	Nbre de personnes
Rural ⇒ Rural	13 010	76,2	5,6	18,9	24,7	43,8	37 095
Rural	1 005	55,3	11,1	28,1	28,6	26,7	2 401
Urbain ⇒ Rural	10 426	79,5	7,0	22,1	26,6	39,5	30 728
Urbain □ Urbain	8 148	64,3	10,4	23,9	30,6	29,4	22 196
Ensemble	32 589	73,9	7,4	21,5	26,9	38,3	92 420

	Revenus moyens des cadres (€/UC)	Revenus moyens des prof. Intermédiaires (€/UC)	Revenus moyens des employés (€/UC)	Revenus moyens des ouvriers (€/UC)	
Rural ⇒ Rural	16 122	14 303	13 436	11 818	
Rural	16 741	14 746	15 416	12 841	
Urbain ⇒ Rural	15 809	14 682	13 494	11 626	
Urbain □ Urbain	16 469	14 417	13 452	11 326	
Ensemble	16 164	14 479	13 515	11 677	

	indiv	iduel	collectif		
	Nbre de prêts	Prix moyens (€)	Nbre de prêts	Prix moyers (€)	Prix moyens (€/ m²)
Rural Rural	12 245	107 501	765	120 373	1 569
Rural	758	115 394	247	109 942	1 864
Urbain ⇒ Rural	10 047	109 729	379	120 323	1 383
Urbain □ Urbain	6 580	112 903	1 568	111 173	1 669
Ensemble	29 630	109 658	2 959	114 621	1 610

qui sont restés en ville, ou de ceux venant d'une zone rurale.

Ainsi, le « principal acquéreur » (au sens bancaire du terme) est Le ménage urbain faisant le choix d'acheter acquerra une maison beaucoup plus souvent marié ou vivant en couple. La taille individuelle de moins de 110 000 € (*), alors que le néo-urbain moyenne de ces ménages est supérieure (Cf supra).

L'emprunteur citadin s'installant à la campagne est beaucoup La différence de prix (moins de 5 %) peut apparaître faible, mais moins souvent cadre que celui restant en ville, ou que le rural y les logements acquis par des urbains en zone rurale ont une ouvrier à près de 40 %, ceux s'installant ou restant en ville l'étant dans les pôles urbains (100 m² contre 84 m²). à moins de 30 %.

sont respectivement de 9,3 % et de 33,9 %.

Les revenus diffèrent également selon que l'on reste en zone urbaine, ou que l'on y va, ou si on s'installe au-delà de la proche Toutefois, 379 emprunteurs ont acquis un appartement. Ils l'ont s'installent en zone urbaine.

famille ou de revenus s'expliquent par le prix de l'immobilier. Les prix moyens des ventes ayant fait l'objet de l'octroi d'un PTZ sont supérieurs dans l'habitat urbain à ceux observés dans le rural.

Les 10 400 ménages urbains ayant contracté un PTZ dans le but Faire le choix de devenir propriétaire pousse à s'éloigner des de s'installer à la campagne présentent un profil différent de ceux centres urbains, et ainsi augmenter les déplacements domicile-travail.

disposera de la sienne pour un peu plus de 115 000 €.

venant (7 % contre respectivement 11,1 % et 10,4 %). Il est superficie supérieure de 19% à ceux acquis par les ruraux

On constate que devenir propriétaire, c'est très majoritairement Pour mémoire : les ratios respectifs pour l'ensemble de la Picardie souhaiter disposer d'une maison individuelle : plus de 96 % des urbains achetant dans des zones rurales achètent de l'individuel.

périphérie. Ce phénomène est particulièrement sensible chez les alors acheté à moins de 1 400 € du m² (*), contre dus de 1 860 € ouvriers et chez les employés, où les néo-ruraux ont un revenu du m² pour les gens s'installant dans un pôle urbain. Le prix total en moyenne inférieur de 10 % à 15 % que ceux qui de l'appartement acheté ne reflète pas la même réalité, il est moins cher pour les nouveaux urbains car beaucoup plus petit Ces différences de catégorie socio-professionnelle, de taille de la (59 m², contre 87 m² pour ceux achetés en zone rurale).

Méthodologie

Durant les périodes intercensitaires, la DREAL Parmi les 32 600 bénéficiaires picards d'un PTZ dispose notamment du fichier des prêts à taux pour une acquisition en Picardie entre 1997 et zéro pour apporter des informations sur les 2007, environ 57 % migrations définitives, sur un segment restreint résidaient dans un des pôles urbains retenus aux ménages locataires ou hébergés qui accèdent dans l'étude. Ces pôles urbains, assimilables à à la propriété.

Le PTZ, créé en 1995, est un prêt sans intérêt, Les zones rurales regroupent quant à elles 58 % complémentaire au prêt principal, et assimilé par de la population régionale pour 55 % des les organismes bancaires à un apport personnel. Il logements, dans 2 160 communes (94% des est réservé sous conditions de ressources, aux 2 291 commune picardes). primo-accédants (ménages qui ne sont pas déjà propriétaires) pour l'acquisition d'une résidence Il convient de souligner que les zones définies principale. Afin de relancer le dispositif, un définies comme rurales dans le cadre de l'étude nouveau prêt à taux zéro a été mis en place en englobent des petites villes. 2005. Désormais, le PTZ permet de financer l'achat d'un logement neuf ou d'un logement Les bénéficiaires d'un PTZ se caractérisent par ancien avec travaux, mais aussi d'un logement leur relative jeunesse et un taux d'activité plus ancien sans condition de travaux.

De 1997 à 2007, ce sont plus de 38 000 ménages grande majorité des achats immobiliers en zone qui ont financé grâce au PTZ leur acquisition d'un rurale, par des ménages qui résidaient en milieu logement en Picardie. Parmi eux, 32 600 urbain, généreront des déplacements domicilerésidaient déjà dans la région.

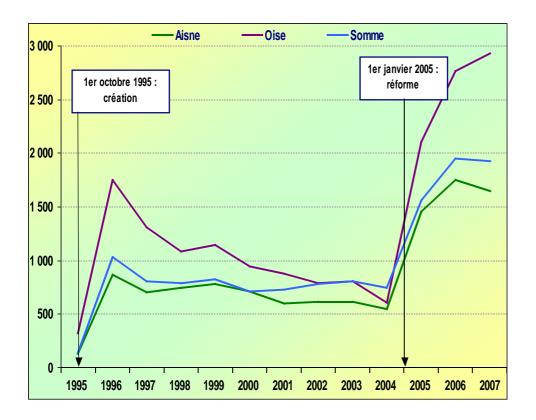
L'étude présentée ici repose sur ces derniers : le champ observé est donc partiel.

(18 600 ménages) des pôles d'emplois, représentent 42 % de la population de la région et 45 % des logements.

élevé que la moyenne (95 % sont des actifs). On peut donc raisonnablement penser qu'une travail supplémentaires.

Énergie et climat Développement durable Infrastructures, transports et mer Ressources, territoires, habitats et logement Prévention des risques

> Présent pour l'avenir



Conception et réalisation : Didier LEFEBVRE Rémi COUAILLIER Danielle BOUTHORS Blandine CHAUVIN

Contact: Didier LEFEBVRE didier-rene.lefebvre@developpement-durable.gouv.fr 03.22.82.25.42

Les dossiers de la **DREAL Picardie**

DREAL Picardie 56 rue Jules Barni 80040 AMIENS cedex 1 tél.: 03 22 82 25 00 fax: 03 22 91 73 77

http://www.picardie. Developpement-durable gouv.fr

Directeur de la publication : Michel PIGNOL

ISSN: en cours

Dépôt légal: 3^è trimestre 2009

IPNS